

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 14 décembre 2017

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absente excusée : Sophie Desbiez-Piat.

Bernard Cuenin est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2017

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 24 novembre 2017. Le compte rendu est approuvé (pour : 11, abstentions : 2).

Remarque : le Conseil municipal, dans sa séance du 24 novembre, avait décidé de ne pas donner suite à l'offre, inférieure au prix de retrait, de la société Calvi pour les lots des parcelles 25, 26 et 27. Ces lots avaient été retirés à la vente d'Ornans.

2. Urbanisme

Permis de construire :

SCI BARBIER Frères	Abri à bois	19 Grande rue
--------------------	-------------	---------------

Déclaration préalable :

M. DESBIEZ-PIAT Jean-Marie	Piscine	35 Grande rue
----------------------------	---------	---------------

3. Voirie communale

• Rue des Vergers : le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le devis de l'entreprise Vermot d'un montant de 13 699,55 € HT pour la pose d'une bordure côté pair de la rue.

Dès la fin des travaux, une partie de la rue, allant de l'impasse des Vergers à la rue de la Grosse Haie, sera en sens interdit.

4. Bâtiments communaux

Maison (4 place de la Poste) : les employés communaux ont commencé les travaux de remise en état de l'ensemble du bâtiment.

La commission bâtiments fera établir des devis pour la plomberie et l'électricité.

5. Bibliothèque

Le Conseil municipal refuse, à l'unanimité, la nouvelle convention proposée par le Conseil départemental et la commune de Bouclans demandant une participation de 1 € par an et par habitant pour le fonctionnement de la médiathèque tête de réseau. La commune de Bouclans perçoit une aide conséquente du Conseil départemental et à ce jour, c'est la seule commune du département à demander cette participation.

La bibliothèque de Naisey les Granges continue de fonctionner comme auparavant, sauf l'approvisionnement qui est différent.

6. Recensement de la population 2018

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide :

- la candidature de Mme Charlène Alex et M. Clément Sapolin, comme agents recenseurs.
- la répartition de la dotation forfaitaire de recensement, allouée par l'Etat à la commune, d'un montant de 1 514 €, entre les 2 agents recenseurs au prorata du nombre de feuilles de logement établi, formant ainsi leur rémunération brute.

7. Questions diverses

➤ Décisions modificatives : le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'effectuer des ajustements de comptes sans augmentation de crédits sur le budget communal et le budget assainissement suite à une modification de la nomenclature comptable.

➤ Réfection des orgues : lors de sa séance du 29 janvier 2016, le Conseil municipal avait validé le choix de M. Eric Brottier comme technicien conseil agréé pour un montant d'honoraires de 2 997 € HT.
Suite à un oubli, la délibération n'a pas été établie, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à établir cette délibération.

➤ Dates à retenir :

5 janvier 2018

Vœux du Maire à 18h30 salle Charles Parisse

26 janvier 2018

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 22h20.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Bernard Cuenin